

Vœu sur la réforme territoriale

La Région Poitou-Charentes prend acte des projets de loi et du débat parlementaire qui débute le 1er juillet prochain dans l'objectif de la promulgation des premiers textes de la réforme avant la fin de l'année 2014.

La Région Poitou-Charentes note que ces projets s'inscrivent dans la continuité du discours de politique générale prononcé par le Premier Ministre le 8 avril 2014, qui a confirmé les engagements du Président de la République afin de mener une réforme des régions dans le but d'agrandir leur périmètre, de les renforcer, et de clarifier et simplifier les compétences et champs d'intervention des différents échelons territoriaux.

Cette réforme est dans la continuité des réformes de décentralisation engagées depuis 1982 et 2004, et dans la poursuite d'un État régalien. Elle répond à une volonté exprimée depuis de nombreuses années à travers les différents travaux et rapports parlementaires.

Par courrier du 18 avril dernier, Ségolène Royal, Présidente de Région Poitou-Charentes, a souhaité saisir le CESER sur la question relative à l'organisation des collectivités territoriales dans le cadre des fusions de régions et d'une analyse des services rendus aux habitants, entreprises, associations, ainsi que les impacts sur leurs investissements. Il s'agit d'en présenter les avantages et inconvénients, d'en assurer les économies et d'en mesurer les plus-values tant sous l'angle des finances publiques que du développement économique, social et environnemental régional.

Cette saisine a donc été confirmée par un courrier de Jean-François Macaire, Président de Région Poitou-Charentes, le 5 juin 2014, en confirmant l'importance et la légitimité des travaux du CESER.

La Région Poitou-Charentes rappelle que la responsabilité de la réforme incombe à l'État et qu'il est du rôle du Gouvernement et du Parlement de la mener et de la mettre en œuvre.

La Région Poitou-Charentes apporte son soutien aux objectifs par cette réforme qui poursuit :

- l'efficacité de l'action publique pour améliorer la compétitivité économique et renforcer les solidarités entre les territoires et les générations, la proximité avec les citoyens,
- la clarification de notre organisation territoriale permettant à tous les citoyens d'identifier les responsabilités des acteurs de la puissance publique,
- la simplification des relations entre l'État et les collectivités,
- la transparence de la vie publique et la démocratie locale.

Le Conseil Régional n'écarte aucune piste sur les possibilités de regroupement de régions et souhaite explorer les coopérations possibles avec les régions voisines, tout en réaffirmant l'unité de la région Poitou-Charentes. Il s'en remettra à la décision du Parlement.

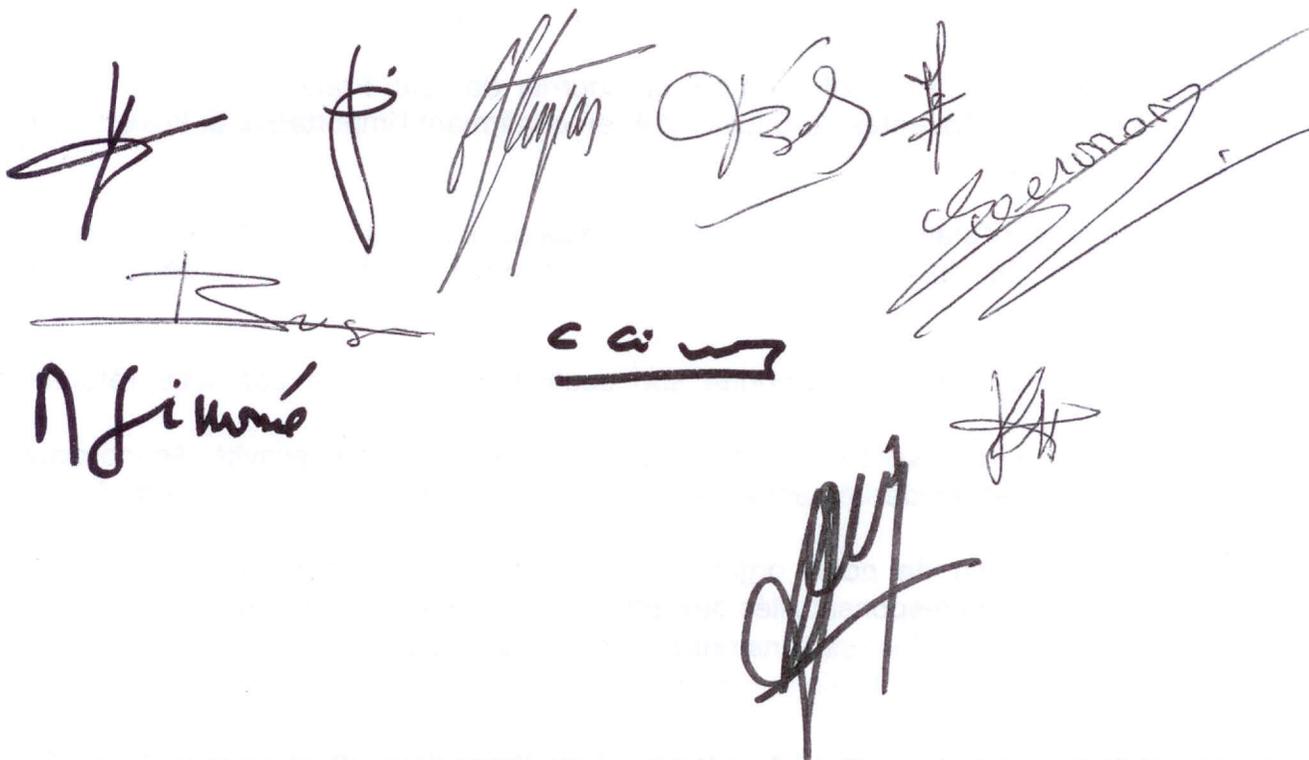
Au delà de l'enjeu géographique qui s'appuie sur des périmètres adaptés aux réalités socio-économiques du XXIème siècle, cette réforme doit permettre de consolider et même d'amplifier le rôle des régions, pour promouvoir le développement économique, l'innovation, l'emploi, l'aménagement équilibré et la cohésion du territoire.

Le projet de loi prévoit également la complémentarité entre tous les échelons territoriaux et le renforcement des solidarités dans la mise en œuvre des projets de territoire.

Il s'agit donc de renforcer la proximité dans l'aménagement et la conduite de l'action publique locale.

Le Conseil Régional, réuni en assemblée plénière le vendredi 27 juin 2014 :

- soutient le projet de réforme dans son objectif de clarification et de simplification ;
- approuve le renforcement des compétences des régions, et la montée en puissance des intercommunalités afin d'agir le plus efficacement possible dans la stratégie de développement économique et d'aménagement du territoire et dans l'amélioration des services publics rendus aux citoyens ;
- entend mener une analyse sereine et complète sur le devenir de la région Poitou-Charentes et de ses coopérations avec les régions limitrophes ;
- réaffirme son attachement à l'unité de la région Poitou-Charentes, avec ses 4 départements ;
- affirme sa volonté de transparence et de dialogue avec tous les acteurs du territoire dans le cadre des travaux et réflexions engagés.



A collection of handwritten signatures and stamps. At the top, there are several cursive signatures. Below them, the word "Région" is written in a stylized font. In the center, the word "CA" is written in a bold, blocky font with a horizontal line underneath. To the right, there is a signature that appears to be "C. A. M." followed by another signature. At the bottom, there is a large, bold signature that looks like "A. J. M." and a smaller signature to its right.